

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2022

Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.»

- Délibération n° 22/042 - Approbation du procès-verbal du 31 mai 2022*
- Délibération n° 22/043 - Opérations financières*
- Délibération n° 22/044 - Programme LED – Complément au programme du Budget primitif*
- Délibération n° 22/045 - Création comité urbanisme*
- Délibération n° 22/046 - Avancements de grades*
- Délibération n° 22/047 - Modification Horaires – Agent de nettoyage des espaces urbains*
- Délibération n° 22/048 - Règlement des Frais de déplacements (délibération modificative)*
- Délibération n° 22/049 - Temps de travail : cas particulier des ATSEM (délibération modificative)*
- Délibération n° 22/050 - Subvention exceptionnelle TLB*
- Délibération n° 22/051 - Cession de parcelle - 24 rue de Belfort*
- Délibération n° 22/052 - Acceptation d'un Legs*
- Délibération n° 22/053 - Augmentation des tarifs de restauration scolaire suite hausse des matières premières*

Affiché le : 8.07.2022

Le Maire,

Eric KOEBERLE

